



Projet « Concours photo - Genève Chiens »

Considérant :

- que les parlementaires genevois ont pris conscience du grand rôle de ce dernier en ce qui concerne le domaine de la santé et du social de leur maîtres. D'ailleurs en mars dernier, une majorité du Grand-Conseil a voté l'abolition de l'impôt sur les chiens, mais suite à un référendum par la minorité la question sera soumise à votation par la population en novembre prochain
- que la vision du chien dans l'espace public change. Ainsi, de plus en plus de gens considèrent leur chien membre à part entière de la famille : juste non-humain
- que Genève organise tous les ans une Exposition internationale canine à Palexpo. D'ailleurs, en 2023 Genève sera la ville qui accueillera le World Dog Show (qui devrait attirer plusieurs milliers de professionnels du monde canin en provenance des quatre coins de la terre).

Nous lançons un concours photo annuel qui met en lumière le chien au sein de la collectivité et le rôle santé-social qu'il remplit pour certaines personnes, afin qu'elles gardent une indépendance suffisante.

L'exposition de 2023 à Genève

Le World Dog Show est une exposition internationale annuelle organisée chaque année dans un pays différent. Lors des dernières éditions, cette foire a dépassé les 20'000 entrées. L'édition de 2019 a eu lieu à Shanghai. Genève organisera l'édition 2023.



Au travers de multiples projets, l'association MDPCG prépare le chemin à cet événement, en agissant sur la politique du territoire genevois pour le rendre « dog friendly » à la date de l'exposition.

Ainsi, nous lançons déjà en 2019 le « Concours photo » et le « Congrès du chien » (6 conférenciers : philosophie, politique, santé, éducation, social, ...) autour du thème du chien avec de multiples stands d'information de divers professionnels à Genève.

Concernant le travail de promotion du rôle du chien au sein de la collectivité, l'association MDPCG lancera en automne une campagne et diffusera de ce fait dans les réseaux sociaux diverses vidéos donnant information des aspects positifs du chien au sein de la collectivité.

Les acteurs et partenaires du projet

- Sponsors liés au monde de la photo et au monde des animaux de compagnie – pour contribuer soit financièrement soit en nature à l'organisation et aux prix distribués aux participants du concours
- Journal ou hebdomadaire – qui publiera en début de Concours l'annonce de concours (appel à concours) et vers la fin du processus du Concours une série de photos soumises à vote du public-lecteurs du journal en question
- Association MDPCG (Mouvement de Défense des Propriétaires de Chiens de Genève) – qui gère le déroulement du concours avec les différentes parties prenantes
- Genève Chiens – pour promouvoir dans les réseaux sociaux (Groupe Facebook de presque 5'000 membres ainsi que 2 pages qui totalisent environ 4'000 suiveurs)
- Sirius Magazine – magazine quadrimestriel édité par l'association MDPCG (tirage 5'000 exemplaires) distribué gratuitement dans les points de distribution du magazine (cabinets vétérinaires, toiletteurs, magasins de vente de produits pour animaux...) qui va promouvoir dans son numéro de fin juin le concours
- Des professionnels (à compléter) – qui constitueront les membres du jury (professionnel des mondes de la photo, canin et de Genève (thématique))

Marché des animaux de compagnie : statistiques

Selon l'American Pet Products Association, les Américains dépenseraient en 2018 plus de 72 milliards de dollars pour leurs animaux de compagnie.

En 2017, le montant dépensé par les Américains était de 69,5 milliards ; avec des postes de dépenses les plus importants ci-après : 29 milliards de dollars pour la nourriture, 17 milliards pour les dépenses vétérinaires, 15 milliards pour les fournitures et médicaments en vente libre, 6 milliards destinés au toilettage, ...

À l'échelle **mondiale**, l'industrie liée aux animaux de compagnie représenterait plus de **150 milliards de dollars** et est une industrie sans cesse en croissance.

En **Suisse** nous avons 505'745 chiens et 1'634'240 chats. 12% des ménages suisses possèdent un chien et 28% des ménages suisses un chat.

En 2018, Genève possédait 30'202 chiens

Les participants

Le concours est ouvert à la Suisse Romande et les participants sont principalement des propriétaires de chiens qui aiment photographier leur animal de compagnie.

Périodes du projet

Fin-juin	annonce à toute la presse du Concours photo canin
30 juin au 25 août :	date de lancement du concours et date butoir de dépôt : par participant maximum 2 photos pour chaque catégorie (extérieur et portrait intérieur)
26 août	journée internationale du chien
26 au 31 août	liste des finalistes par le jury
31 août	annonce des résultats également au « Congrès du chien »
1 au 15 septembre	votes du public (FB Groupe Genève Chiens et Pages FB)
Début septembre	votes du public – lecteurs d'un journal qui mettra au vote une série de photos
15 au 17 novembre	exposition des photos sur format papier à Palexpo et remise des prix.
Déc 19 – Jan. 20	exposition dans un lieu à définir pour remettre les prix à tous les participants. Ces derniers peuvent venir avec leur chien à l'exposition. Nous souhaitons également effectuer des expositions dans un lieu de santé ou pour personnes âgées.

Règlement du concours photos 2019

« Concours photo Genève Chiens »

La thématique du premier concours photo est le « chien » et « Genève » (canton)

Article 1 Organisation

Genève Chiens (association MDPCG), en partenariat avec des entreprises actives dans le domaine des chiens, de la photo et un journal quotidien romand organise du 20 juin au 25 août 2019 un concours intitulé « **Le chien à Genève, au centre de la collectivité** »

Coordonnées de l'organisateur pour la réception des photos :

MDPCG, Rue de Monthoux 8, 1201 Genève, <https://www.genevechiens.com>

Ce concours est gratuit et sans obligation. Il faudra tout de même venir prendre le prix lors de l'Exposition canine internationale (à Palexpo du 15 au 17 novembre 2019)

Article 2 Modalités de participation et déroulement du concours

Thèmes

Il s'agit de représenter le chien dans l'espace public genevois sous toutes ses formes, avec ses vues familières de la région et traditions

Une photo en extérieur mettant en évidence tant le chien que le lieu de Genève (indication lieu si besoin) ou une photo portrait du chien (intérieur); avec une touche de « Genève » dans la photo

Nous tenons à préciser que le respect du droit à l'image doit être respecté, sous la responsabilité du photographe.

Ce type de photographie doit donc être accompagné d'un formulaire à faire signer par la personne et à renvoyer à la structure organisatrice (voir formulaire en annexe).

Participants

Ce concours est ouvert à tous types de photographes, majeurs et de toutes les nationalités, à l'exception de la structure organisatrice et des membres du jury.

Chaque participant-e pourra envoyer au maximum 1 photos, une pour chaque catégorie. Chacun est libre de participer à l'une des deux catégories ou une seule. Il ne pourra être présenté des photos déjà primées dans d'autres concours.

La participation à ce concours entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Les photographies seront évaluées sur la base de leur conformité au thème du concours, leur valeur technique et artistique.

Calendrier

Le concours se déroulera en 4 temps :

I - Envoi des photos au format numérique :

Jusqu'au 25 août 2019 minuit

Les participant-e-s doivent envoyer leur(s) photographie(s) avant le 25 août 2019 minuit, au format numérique ".jpg" ou ".tiff" dans une résolution de 300 dpi/ppi avec une taille maximale de 20Mo.

L'envoi peut se faire par mail (en pièce jointe) à l'adresse mail suivante :

info@genevechiens.com ou via une plateforme Internet d'envoi de gros fichier du type *Wetransfer* (voir encart ci-dessous).

Dans les 2 cas, les participant-e-s doivent fournir les informations suivantes par mail en remplissant le bulletin de participation à la fin de ce document :

Nom, prénom, adresse postale, adresse mail, numéro de téléphone, date et lieu de la prise de vue (commune ou lieu-dit), titre, phrase explicative sur le sens de la photographie.

Démarche à suivre pour envoyer une photo via **Wetransfer**:

- Se rendre sur la plateforme gratuite www.wetransfer.com
- Charger votre image depuis votre ordinateur en cliquant sur "+ Ajouter fichiers".
- Votre fichier doit être nommé ainsi : « nom_prenom.jpg »
- Sous « Envoyer à », ajouter l'adresse de destination du concours, soit info@genevechiens.com
- Sous « Votre adresse e-mail », inscrivez votre adresse de courrier électronique
- Dans « Message », inscrivez les informations susmentionnées.

Exclusions

Seront exclues du concours :

- les photographies qui ne porteraient pas sur la thématique
- les photographies numériques dont la qualité serait insuffisante
- les photomontages et les photos retouchées

- les photographies accompagnées d'informations incomplètes ou mensongères
- les photographies reçues hors délai
- les photographies à caractère pornographique, pédophile, raciste, discriminant ou de toute autre nature réprimée par les lois en vigueur.

Toute déclaration mensongère d'un participant entraînera son exclusion du concours et la non attribution du gain qu'il aurait pu éventuellement gagner et, le cas échéant, sa restitution immédiate, sans que la responsabilité de l'organisateur soit engagée. Le participant ne pourra pas contester la décision des organisateurs

II – Sélection faite par un jury :

Entre le 25 août et le 31 août, les photos seront soumises au jury. Ce jury fera une analyse des photos et émettra sa liste de finalistes. Le résultat sera communiqué par mail à tous les participant-e-s.

Les photos seront également et indépendamment du résultat du jury, soumises au vote du public dans les réseaux sociaux (Genève Chiens Groupe FB) et par les lecteurs d'un journal.

III - Vote du public : (Journal – réseaux sociaux)

Du 1^{er} septembre au 15 septembre 2019 les photos seront soumises au vote du public.

Probablement nous ferons publier les photos dans un journal quotidien (les mieux notées par le jury) qui donnera lieu au prix du public de leur lectorat. Dans tous cas nous publierons la totalité des photos sur les réseaux sociaux pour les votes du public (en général).

Elles seront mises en ligne en basse définition sur le compte Facebook de « Genève Chiens » et « Genève Chiens Groupe ».

IV - Exposition et remise des prix :

Du 15 au 20 novembre 2019. La tenue de la cérémonie de remise des prix (probablement à l'Exposition canine internationale à Palexpo). Nous demanderons à pouvoir afficher les photos imprimées au sein de Palexpo. Les lauréats du concours seront avertis personnellement par courriel fin septembre.

Article 3 - Droits d'auteur

Chaque participant-e garantit qu'il est l'auteur de la photographie envoyée. L'organisateur se réserve le droit de retirer, en tout temps et sans délai, une photo qui ferait l'objet d'une contestation de la part d'une personne clairement identifiable. Les auteurs restent tous propriétaires de leur photographie. Les organisateurs se réservent le droit d'utiliser les images

pour la publication du palmarès, la promotion du concours et par la suite dans le cadre des activités et de la promotion de la structure organisatrice. Ceci sans modification, avec citation des noms des auteurs et dans un but non commercial.

Article 4 - Composition du jury

Le jury officiel est composé de spécialistes du monde de la photo, du monde du chien et du monde touristique genevois

Le jury se réserve le droit de refuser une image qui laisse suspecter des pratiques irrespectueuses envers le chien ou contraires à l'éthique et à la morale. Les décisions du jury sont sans appel.

Article 5 - Prix des lauréats

Les participants se verront primés de trophées et des médailles. Nous allons démarcher des entreprises qui seraient prêtes à participer en qualité de sponsor à cet événement et qui pourraient également attribuer des prix.

Article 6 - Obligations

La participation à ce concours implique l'acceptation du présent règlement par les concurrents. Son non-respect entraînera l'annulation de la candidature. Toute contestation relative à l'interprétation et à l'application du présent règlement sera étudiée par les organisateurs, souverains dans leur décision, dans l'esprit qui a prévalu à la conception du concours.

Autorisation de diffusion pour les portraits (personnes)

Concours photo amateur « Genève Chiens »

Par la présente, j'autorise l'utilisation des images prises à des fins non commerciales et dans le cadre du concours photo auquel participe l'auteur de la photo.

Cette autorisation est également valable pour une exposition ou une publication presse.

Cet accord est passé entre

- le **photographe** :

Nom et prénom du photographe :

Adresse

Code postal : Ville :

Email :

Téléphone

Signature :

→ Garder un exemplaire de cet accord

et

- le **modèle** :

Nom et prénom du photographe :

Adresse

Code postal : Ville :

Email :

Téléphone

Signature :

→ Donner un exemplaire de cet accord au modèle